Projet de voie dédiée au covoiturage et transports collectifs : une consultation est ouverte

Face aux urgences environnementales actuelles, une consultation est actuellement en cours, et ce jusqu'au 28 mai prochain, afin de déterminer les modalités de la mise en place d'une **voie dédiée au covoiturage, aux transports collectifs et aux taxis sur le boulevard périphérique.**

Les franciliens sont invités à répondre à cette consultation qui tente de désamorcer le phénomène d'**engorgement de la région** suite à la suppression d'une voie de circulation.

Il faut lutter contre la pollution mais pas n'importe comment !

L'enjeu est capital puisqu'il permet de mobiliser les usagers sur ce sujet, qui fonctionne en réseau à l'échelle de la région, mais aussi de lutter significativement contre la pollution (amélioration de la qualité de l'air, diminution des nuisances sonores, élimination de la congestion et augmentation du pouvoir d'achat des usagers).

Les sujets abordés lors de cette consultation sont les suivants :

- les plages horaires d'activation du dispositif, en semaine et pendant les week-ends
- les catégories d'usagers ayant droit d'emprunter la voie réservée
- la limitation de vitesse sur la voie réservée comme sur les autres voies en période d'activation
- les mesures d'accompagnement permettant de faciliter la pratique du covoiturage

Lien pour participer à la consultation

Publié le 05 mai 2023